



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 07/12/2022

### **RECYCLAGE DES COMPOSITES : L'APER ET COMPOSITE RECYCLING S'ENGAGENT DANS UN PARTENARIAT AMBITIEUX**

Lundi 5 décembre 2022, à l'occasion du salon nautique de Paris, l'éco-organisme APER et la société Composite Recycling ont officialisé leur partenariat visant à déployer des unités mobiles autonomes en énergies pour traiter par pyrolyse les déchets composites issus de la déconstruction des bateaux de plaisance. Une fois séparées de la résine et nettoyées, les fibres de verre pourront être à nouveau utilisées, dans la fabrication de bateaux de plaisance ou de nombreux autres produits.

Ce partenariat représente une avancée cruciale en termes d'économie circulaire et de recyclage des déchets composites issus de la filière. Jusqu'à présent, ces déchets sont majoritairement transformés en CSR (Combustibles solides de récupération) et valorisés énergétiquement.

Créé par la Fédération des industries nautiques, l'éco-organisme **APER** agréé par l'Etat en 2019, a déjà pris en charge et déconstruit plus de 6500 bateaux, à travers son réseau de 30 centres de déconstruction. Il s'agit d'une filière unique au monde et son activité est en forte croissance.

L'équipe de **Composite Recycling** a développé une approche exclusive pour obtenir des fibres recyclées en grande partie intactes à l'échelle industrielle, tout en conservant près de l'intégralité de leurs propriétés structurelles et fonctionnelles, et faisant enfin du recyclage des composites une réalité.

La première de ces unités mobiles entrera en activité fin 2023.



*Guillaume Perben CEO de Composite Recycling & Erwan Faucher président de l'APER*

**Contact Presse :** APER - Guillaume Arnauld des Lions – [guillaume.arnauld@fin.fr](mailto:guillaume.arnauld@fin.fr) – 06 77 27 32 39

**Site internet :** [www.recyclermonbateau.fr](http://www.recyclermonbateau.fr)